

Etat des lieux des modalités de transport en Europe



Introduction.....	2
1. Les transporteurs utilisés en Europe.....	3
2. Coût d'un transport.....	4
3. La marchandise.....	5
4. Le transport d'équipements électriques et électroniques.....	6
5. Chargement.....	7
6. Documents indispensables et passage à la douane.....	8
7. Déchargement.....	9
8. Le rôle d'Emmaüs Europe.....	9
9. Le Groupe d'Informations et d'Actions Conteneurs (GIAC).....	11
10. Une alternative : le ferroutage.....	11
11. Remarques/Suggestions des groupes.....	12

Grâce à la solidarité qui unit les membres européens d'Emmaüs entre eux, lorsqu'un objet est déposé dans un groupe Emmaüs quelque part en Europe, cela a un impact sur l'ensemble de la Région.

Introduction

Le programme nommé « **Transports intra européens** » consiste en l'envoi de marchandises (meubles, bibelots, vêtements ...), par camion, d'un groupe à un autre qui serait dans le besoin.

Chaque année, un calendrier d'envoi des transports est établi par Emmaüs International. Emmaüs Europe, qui coordonne les transports intra européens depuis octobre 2008, se cale sur ce calendrier.

Attention : à partir de 2011 le programme de transports se déroulera sur une année civile, c'est-à-dire du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année.

En Europe, 5 groupes membres du Mouvement Emmaüs font des demandes de transports réguliers :

- Communauté d'aide mutuelle Oselya, Ukraine
- Un coup de main Emmaüs Iasi, Roumanie
- Emmaüs Nowy Sacz, avec son antenne à Cracovie, Pologne
- Emmaüs Lublin, Pologne
- Emmaüs Rzeszów, Pologne

Pour 2011, **51 demandes de transports**, à destination de la Pologne, de l'Ukraine et de la Roumanie, ont été déposées et validées pour la région Europe.

En ce qui concerne la Bosnie, un convoi par an est également prévu. Cette action est jumelée avec le chantier international de jeunes qui se déroule durant l'été à Srebrenica. Il est donc inclus dans le programme européen de solidarité.

Deux (2) types de transports sont à distinguer:

- Des transports dédiés à la vente : ils contiennent du matériel destiné à la vente à prix modiques pour permettre aux plus démunis et aux personnes aux revenus moyens de s'équiper.
- Des transports de solidarité : ils contiennent du matériel qui sera distribué gratuitement à la population.

1. Les transporteurs utilisés en Europe

Pour acheminer le matériel deux(2) solutions s'offrent aux groupes :

- Utiliser leur propre camion
- Utiliser un transporteur

Ci-dessous la liste des transporteurs les plus utilisés :

NOM	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
A.S.T	<i>Transporteur polonais</i> AST Iwona Czerwinska 34-235 bystra 298 - POLOGNE Tel : +48 182 681 010 Portable : +48 607 444 259 Email : astczerwinska@neostrada.pl
Omega Pilzno	<i>Transporteur polonais</i> ul. Kraszewskiego 44 39-220 Pilzno - POLOGNE Tel : +48 14 670 71 24 Fax : +48 14 672 19 94 Email : info@omega-pilzno.com.pl Lien : http://www.omega-pilzno.com.pl/index.php?lang=en
Nobless	<i>Transporteur roumain</i> BD. IORGA NICOLAE nr. 8 IAȘI, IAȘI - ROUMANIE Tel : +40 232 233 210 Fax : +40 232 232 867 Email: office@noblessltd.eu
Logitrans SRL	<i>Transporteur roumain</i> Str Plantelor, Nr 37A, Dumbrava Rosie, Jud Neamt RO-617 185 - ROUMANIE Tel: +40 233 282 245 Lien: www.logitrans-romania.com
Eurostat Vest	<i>Transporteur roumain</i> 330179 Deva, Aleea Atelierelor, Nr.1, Hala 1 Jud. Hunedoara - ROUMANIE Tel / fax: +40 354 101 406 Email: office@eurostatvest.ro Lien : www.eurostatvest.ro
Collomb Muret Automobiles	<i>Transporteur français</i> zac des Chênes Ouest rue du Morellon 38290 SAINT QUENTIN FALLAVIER Tel : +33 (0)4 74 82 35 35 Fax : +33 (0)4 74 82 58 21
SEI Spedition GmbH	<i>Transporteur allemand</i>

	Christinenstr.2 40880 Ratingen / Düsseldorf Allemagne Tel : +49 (0)21 02 13 29 10 Fax : +49 (0)21 02 13 29 12 E-Mail : duesseldorf@sei-spedition.de
Beweship	<i>Transporteur finlandais</i> Nuolikuja 8 FI-01740 VANTAA - Finlande Tel: +358 20 78 57 500 Email: sales@beweship.com Lien: www.beweship.com
Kjeld Johanesen	<i>Transporteur danois conseillé par le groupe Emmaüs en Ukraine</i> HI-Park 31 7400 Herning Danemark Tel: +45 96 266 322 / +45 96 266 338 Portable: +45 22 601 547 / +45 30 681 288 Lien: www.ict-as.dk

La communauté de Bougival utilise son propre camion de 10 tonnes pour les transports à destination de l'Europe de l'Est ; il a été acheté en commun avec, entre autres, la communauté d'Elbeuf. Avant cela, le groupe a loué un véhicule auprès de l'entreprise **FRAIKIN (France)**.

2. Coût d'un transport

Le coût de l'envoi d'un transport varie essentiellement selon : la distance séparant les groupes expéditeurs et receveurs, le transporteur utilisé et l'état du marché à la date de l'envoi.

Ainsi, envoyer un camion, de France vers l'Europe de l'Est avec un transporteur, revient entre 2 400 € et 3 000€ (désinfection comprise).

Pour le groupe de Bougival, qui utilise son propre véhicule, le coût de revient d'un transport vers la Pologne est d'environ 1 400 € (essence, frais d'autoroute, d'hôtel et de restauration inclus).

Depuis la Suisse : par exemple de La Chaux de Fonds à Lublin, envoyer un camion revient à 1 500 €.

D'Allemagne en Pologne le coût d'un camion est d'environ 1 400€.

De la Finlande vers la Pologne le coût de l'envoi, en janvier 2010, était de 2 592.50 €.

Concernant la Roumanie, les coûts varient énormément selon l'état de l'offre et de la demande. Les partenaires d'un coup de main Emmaüs Iasi demandent donc des devis à plusieurs transporteurs (*cf. partie 1. Les transports utilisés*).

La prise en charge du coût de transport revient soit à l'expéditeur, soit au receveur, ou bien encore la somme peut être partagée entre les deux groupes. Dans ce cas, la répartition est discutée entre les protagonistes avant le départ du camion.

Quelques exemples de répartition des coûts :

- La prise en charge par les groupes polonais varie. Le pourcentage est discuté avec le groupe expéditeur.
- Un coup de main Emmaüs Iasi prend totalement en charge le coût des transports qui lui sont destinés, à l'exception des deux qui seront dédiés à la solidarité, à savoir qui ne généreront aucun revenu pour le groupe¹.
- Le coût du transport envoyé de Finlande est divisé en trois (3) entre Emmaüs Westervik, Emmaüs Helsinki, qui font un envoi commun, et le groupe destinataire.
- Certains groupes prennent entièrement en charge de coût des transports qu'ils envoient comme le Comité d'amis de Roanne, Trio et la Communauté Emmaüs de Bougival, en France, Emmaüs Jura, en Suisse, et Emmaüs Cologne², en Allemagne.



Le budget d'Emmaüs Europe ne comporte pas de fonds particulier pour la prise en charge d'envoi de transports.

3. La marchandise

Afin d'assurer une utilisation optimale de la marchandise envoyée, il est essentiel de **tenir compte des besoins exprimés** par les groupes demandeurs.

Les marchandises non autorisées à l'importation sont :

a) Pologne

- jouets
- chaussures

b) Roumanie


- médicaments
- objets à destination des enfants de moins de 3 ans
- produits contenant du plomb (de la peinture par exemple)
- produits dangereux


L'envoi de véhicules et de machines est très contrôlé. Tous les documents doivent être en règle (carte grise du véhicule, certificat de vente ou de cession, certificat de dédouanement si besoin, contrôle technique ...).

L'envoi de nourriture est également très encadré. Si les denrées sont périmées la douane, en plus d'une amende, procédera à la destruction de la marchandise.

¹ La législation roumaine n'autorise pas Un coup de main d'Emmaüs à Iasi à mettre en vente en magasin plus de 20% de marchandise reçue sous forme de dons. Ainsi la communauté prend en charge le coût des transports dont le matériel est destiné à la vente et demande deux (2) transports dédiés à la solidarité (sur 14 au total sur la période, soit 20%).


² La Communauté Emmaüs de Cologne utilise le même transporteur pour tous ses envois de marchandises, y compris hors Europe, malgré un coût légèrement supérieur à celui qu'offrent les transporteurs d'Europe de l'Est par exemple. Le choix d'utiliser cette entreprise a été fait pour des raisons liées au rapport qualité/prix de celle-ci. Afin de ne pas pénaliser les groupes receveurs, la communauté de Cologne prend totalement en charge le coût d'envoi de matériel.

 Un coup de main Emmaüs lasi prenant en charge intégralement le coût du transport, les recettes provenant de la vente du matériel donné doivent impérativement couvrir au moins cette somme. L'envoi de trois (3) camions contenant du matériel de mauvaise qualité ou inadapté au marché local suffirait à mettre en péril la vie du groupe.

 Seule la marchandise portant une étiquette avec le logo « CE », c'est-à-dire « Conformité Européenne » peut être importée dans l'Union Européenne³.

c) Ukraine

- médicaments
- pour les appareils médicaux des procédures additionnelles sont nécessaires

 La marchandise envoyée aux groupes doit tenir compte de leurs besoins et être de bonne qualité.

4. Le transport d'équipements électriques et électroniques⁴

L'Union européenne règlemente l'export des équipements électriques et électroniques (EEE), souvent présents dans les transports envoyés par les groupes⁵.

La directive 2002/96/CE du parlement européen et du conseil du 27 janvier 2003 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) a créé un cadre juridique autour de la récupération des DEEE et a permis la mise en place de la filière DEEE dans l'ensemble des Etats européens. La filière et le cadre juridique encadrent également les transports transfrontaliers de ces appareils.

« Toute exportation au départ de la communauté, de déchets destinés à être éliminée est interdite. »

Le transport transfrontalier de Déchets EEE est interdit. Seuls les transferts d'EEE sont autorisés.

Les équipements électriques et électroniques (EEE) deviennent des déchets(DEEE) si leur détenteur s'en défait, ou a l'intention ou l'obligation de s'en défaire.

³ Le marquage « CE » est obligatoire pour tous les produits soumis à une ou plusieurs directives européennes traitant notamment des questions de sécurité, de santé publique et de protection des consommateurs. Le sigle signifie *conformité européenne*. L'apposition de cette marque indique donc la conformité du produit aux exigences essentielles de ces directives. Les produits portant ce symbole peuvent être commercialisés sans restriction dans l'Union européenne.

⁴ Pour plus d'information, voir la note d'information d'Emmaüs France disponible sur l'extranet d'Emmaüs France ou au Secrétariat d'Emmaüs Europe.

⁵ Le Règlement CE No 1013/2006 du parlement européen et du conseil du 14 juin 2006 concernant les transferts de déchets :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:190:0001:0001:FR:PDF>

Ligne directrice N°1 révisées des correspondants sur les transferts de déchets d'équipements électriques et électroniques : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/doc%2016%20_GuideDEEE_fr.pdf

Les EEE sont considérés comme des déchets dans les cas suivants :

- Le produit n'est pas complet - des parties essentielles à son fonctionnement manquent
- Il présente des dommages physiques qui nuisent à son bon fonctionnement ou à sa sécurité
- Le conditionnement est insuffisant pour le protéger des dommages pouvant survenir au cours du transport et des opérations de chargement et déchargement
- L'aspect général est usé ou abîmé, ce qui réduit la valeur commerciale de l'article ou des articles
- Parmi les éléments entrant dans la composition de l'article, il y en a un dont il faut se défaire ou qui est interdit en vertu de la législation communautaire ou nationale
- L'équipement est destiné à être éliminé ou recyclé au lieu d'être réutilisé
- Il n'y a pas de marché régulier pour l'équipement
- Il s'agit d'un équipement vétuste ou obsolète, destiné à la cannibalisation (dont on peut récupérer des pièces de rechange)

Afin d'éviter toute confusion possible entre l'envoi d'Équipement Électriques et Électroniques d'occasion et l'export de DEEE, Emmaüs France recommande de scotcher sur chaque appareil, **une fiche d'attestation de test / réparation**⁶. Cette fiche indiquera :

- Le type d'appareil dont il s'agit
- Un numéro de série
- Le nom de la structure
- Une description des tests et réparations effectués
- Une mention indiquant que l'appareil est en état de fonctionnement

Les envois de matériel entre groupes Emmaüs n'ont encore jamais rencontré de problèmes relatifs aux documents, mais il semble maintenant nécessaire de s'assurer que les envois transfrontaliers de matériels par les groupes Emmaüs sont conformes à la réglementation.

5. Chargement

Le chargement s'effectue dans les groupes Emmaüs expéditeurs.

Il faut compter entre une demi-journée et deux jours pour charger le camion, selon le volume de celui-ci et son heure d'arrivée.

Généralement le chargement est fait par des compagnons, des amis et/ou des salariés du groupe expéditeur, aidé parfois du chauffeur de la compagnie de transport.

Pour la Roumanie, un partenariat s'est mis en place et quelques compagnons d'Un coup de main d'Emmaüs de Iasi et de Pantin, en Ile de France, participent au chargement s'assurant ainsi que le matériel correspond aux besoins roumains et sera vendu.



Le chargement est une étape importante dans l'envoi du transport. En effet, un camion bien fait permet d'envoyer un maximum de matériel et d'éviter la casse lors du transport.

⁶ Fiche disponible en annexe, sur l'extranet d'Emmaüs France ou au Secrétariat d'Emmaüs Europe.

6. Documents indispensables et passage à la douane

Pour l'envoi de matériel en Roumanie et en Pologne, la documentation s'est considérablement allégée grâce à l'entrée de ces pays dans l'Union européenne. En effet, la libre circulation des biens et des personnes s'y applique désormais.

Les documents indispensables pour l'envoi de matériel en Roumanie sont:

- Une liste de colisage ;
- un acte de donation (s'il s'agit d'un des deux transports de solidarité) ;
- une facture (s'il s'agit un transport payé par Emmaüs Iasi) ;
- un certificat sanitaire de désinfection (pour le textile).

Les documents indispensables pour l'envoi de matériel en Pologne sont:

- un acte de donation (en français, anglais ou allemand) ;
- une attestation de la valeur marchande du chargement;
- un certificat sanitaire de désinfection (pour le textile).

Pour la marchandise venant de Suisse, les démarches sont plus complexes puisque le pays ne fait pas parti de l'Union européenne. Le camion doit obligatoirement être contrôlé par la douane à la frontière. Les documents indispensables sont :

- une liste de colisage (indiquant le détail de la marchandise envoyée, son poids, son volume et sa valeur approximative);
- une attestation de la valeur marchande du chargement ;
- un acte de donation;
- un certificat sanitaire de désinfection (pour le textile);



Pour la Suisse, tous les documents doivent être en français, anglais ou allemand accompagnés d'une traduction en polonais.

***Nota Bene :** Un contrat a été signé avec la douane polonaise qui se charge de faire les documents appropriés, procède au dédouanement et appelle ensuite le groupe concerné pour venir récupérer la marchandise et payer la TVA.*


Les documents nécessaires⁷ pour l'envoi de matériel en Ukraine sont les suivants :


- un certificat sanitaire, écologique et radiologique pour les biens envoyés;
- un certificat de non contagion (fourni par le département)
- un certificat sanitaire de désinfection (pour le textile);
- une liste de colisage (indiquant le détail de la marchandise envoyée, son poids, son volume et sa valeur approximative);
- un plan de chargement du camion (document non officiel et conseillé, mais pas obligatoire) ;
- un certificat de donation;


⁷ Des modèles de ces documents sont disponibles, en français et anglais, au Secrétariat d'Emmaüs Europe

- une facture ;
- un bordereau de chargement ;
- si le groupe fait appel à un transporteur : le transporteur doit posséder une autorisation pour entrer en Ukraine.
- Si le groupe utilise son propre véhicule : un ordre de mission mentionnant le groupe expéditeur, le groupe receveur, le véhicule et les personnes accompagnant le convoi est nécessaire.

Nota bene : Les autoroutes allemandes peuvent être empruntées gratuitement, à l'aller, par les camions transportant de la marchandise ayant une finalité solidaire ou humanitaire.

 Tous les documents doivent être sur **papier à en-tête** du groupe expéditeur, **tamponnés et signés**. Par ailleurs, **une version de chacun en ukrainien** est nécessaire et doit être envoyée au groupe sur place avant le départ du transport.
Attention à prévoir le temps de traduction des documents !

 Les informations indiquées sur les différents documents à fournir doivent correspondre à la réalité (détail du matériel, dates, poids etc ...). La vigilance est de mise car un écart, même petit, peut entraîner le blocage du transport à la frontière.

 Un camion polonais qui vient d'un pays qui n'a pas de frontière avec l'Ukraine à **l'obligation de traverser la frontière Ukrainienne en Pologne**.

7. Déchargement

Le déchargement se fait dans le groupe destinataire de la marchandise, ou dans un lieu de stockage de celle-ci. Il faut compter entre une demi-journée et une journée pour décharger la marchandise, selon le volume du camion.

Lorsque le chargement d'un camion est destiné à plusieurs groupes, les modalités de livraisons et de déchargement varient selon l'expéditeur :

- soit le déchargement se fait à un seul endroit et l'autre groupe concerné y récupère le matériel ;
- soit la livraison se fait dans chacun des groupes receveur.

8. Le rôle d'Emmaüs Europe

Emmaüs Europe ne se substitue pas aux relations de longue date établies entre les groupes. Le travail du secrétariat d'Emmaüs Europe est de **suivre, accompagner et valoriser** les actions que les groupes décident de mettre en œuvre. Pour cela le Secrétariat d'Emmaüs Europe recense les envois de transports à destination de pays européens car il est parfois consulté par des groupes désireux de contribuer à la solidarité. Ainsi, Emmaüs Europe contribue au partage d'expérience et à la mutualisation des ressources.

Les informations que devraient transmettre le groupe expéditeur sont les suivantes :

- Date prévisionnelle d'envoi du transport
- Date effective d'envoi du transport
- Coût d'envoi du transport
- Volume expédié
- Transitaire utilisé
- Détail de la marchandise
- Estimation de la valeur marchande du matériel expédié
- Forfait d'achat de la marchandise
- Eventuels problèmes rencontrés

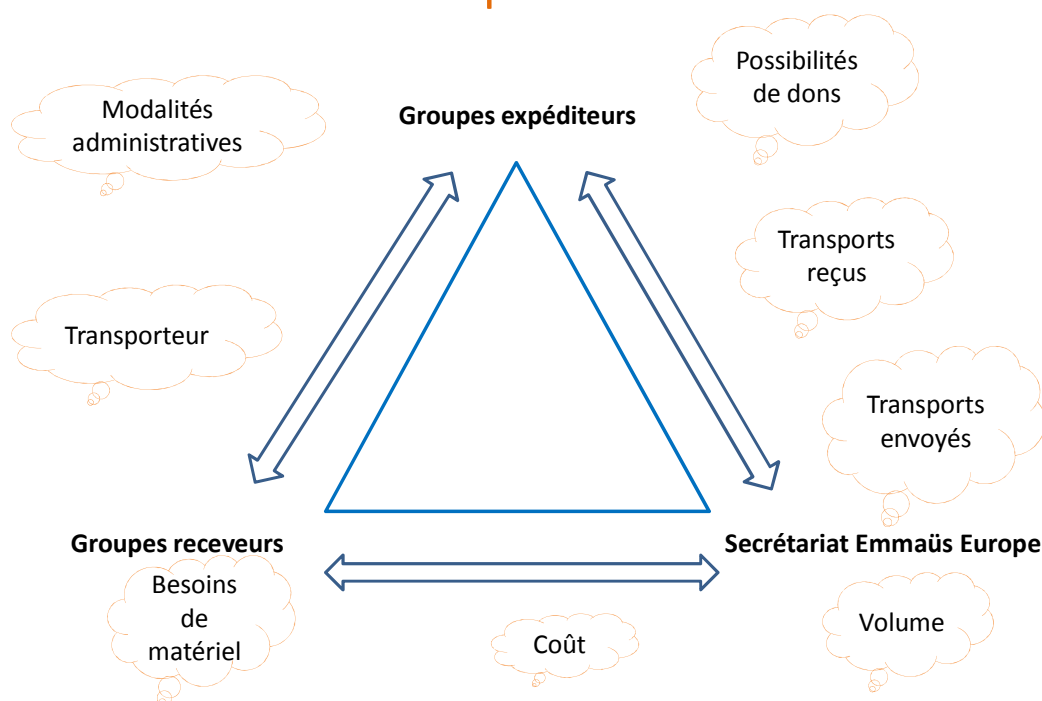
Les informations que devraient transmettre le groupe destinataire sont les suivantes :

- Date de réception du transport
- Frais de dédouanement
- Utilisation de la marchandise reçue et/ou des recettes de la vente de celle-ci.
- Eventuels problèmes rencontrés



Une fois par an les groupes destinataires remplissent une fiche intitulée « rapport d'utilisation des transports », ce qui permet à Emmaüs Europe de rassembler les informations et de pouvoir les mutualiser.

La circulation de l'information et le partage d'expérience



9. Le Groupe d'Informations et d'Actions Conteneurs (GIAC)⁸

Le Groupe d'Informations et d'Actions Conteneurs est un « **groupe de veille** » où les référents nationaux et régionaux sont chargés de collecter les informations des uns et des autres.

Rappel du rôle d'un membre du GIAC : ce groupe est chargé, dans le cadre des politiques régionales fixées, et en coordination avec le pôle Solidarité Internationale d'Emmaüs International, des missions suivantes :

- veille et analyse sur les évolutions conjoncturelles et structurelles liées aux conteneurs
- information mutuelle permanente sur les possibilités d'envoi de matériel et les dérogations possibles ;
- coordinations nationales de la réalisation du programme conteneurs, avec information et contact avec les groupes de base ;
- contrôle de la qualité des envois ;
- suivi/évaluation des objectifs en termes de changements sociaux et d'atteinte de l'autosuffisance par ces activités ;
- suivi de l'actualité en matière de produits autorisés ou non à l'export et à l'import, de procédures de légalisation des documents de transport, de dédouanement des conteneurs à l'arrivée, etc. ;
- mais aussi de faire le lien et d'organiser la coordination nationale et régionale ;

Ce Groupe est constitué et piloté par un mandaté du Conseil Mondial Action Politique et Solidarité Internationale ou du Conseil d'Administration d'Emmaüs International pour chaque région, s'appuyant sur un délégué par pays expéditeur et receveur participant au programme.



Le Conseil d'Administration d'Emmaüs International d'avril 2010 a validé que des Délégués Nationaux soient les référents nationaux du GIAC, et qu'un membre du conseil Mondial Actions Politiques et Solidarité Internationale soit le référent régional du GIAC.



En Europe, les envois de matériels sont organisés par les groupes eux-mêmes. L'historique des partenariats entre les groupes a rendu difficile le fonctionnement du GIAC au sein de la région. Actuellement, ce groupe est en sommeil.

10. Une alternative : le ferroutage

Dans le but de trouver une alternative à l'acheminement de matériel par la route et ainsi de réduire le coût et l'impact environnemental d'un envoi de matériel, une étude sur l'envoi de marchandises par voies ferrées a été réalisée par le groupe Emmaüs de Forbach, en France, en lien avec un établissement scolaire de la région. Les résultats n'ont pas été jugés satisfaisants pour abandonner

⁸ Extrait du Document de Travail et des Propositions élaborés par le Secrétariat d'Emmaüs International en février 2010

les camions au profit du train, tant en termes de coût que de temps d'acheminement de la marchandise de France en Roumanie.

11. Remarques/Suggestions des groupes

a) A l'attention des groupes expéditeurs

- Tenir compte des besoins des groupes receveurs est essentiel ;
- Il est important d'être vigilant sur la manière de charger le camion car parfois la marchandise arrive cassée, rayée ou des meubles sont incomplets ;
- Ne pas hésiter à ne pas envoyer du matériel si celui-ci n'est pas de bonne qualité ;
- Un planning d'envoi des transports s'avère très utile afin que les groupes receveurs puissent avoir une bonne visibilité sur l'année ;
- Le coût total d'un transport est important, il faudrait penser à des solutions alternatives pour abaisser ce coût ;
- Le respect de l'environnement devrait être davantage pris en compte dans l'envoi de matériel ;
- L'envoi d'un camion ne s'improvise pas et se prépare à l'avance de manière à organiser au mieux le transport, la désinfection et le chargement.

b) A l'attention des groupes destinataires

- Indiquer lorsque la marchandise reçue est de mauvaise qualité fait parti du partenariat ;
- Le fait d'être un groupe ayant besoin de la solidarité du Mouvement pour vivre ne remet pas en question l'appartenance au mouvement, l'utilité et la pertinence des actions menées ;
- Faire un retour aux groupes expéditeurs lorsque la marchandise est arrivée à destination permet d'animer la solidarité ;
- L'envoi à Emmaüs Europe de la fiche intitulée « rapport d'utilisation des transports » est essentiel.

La désignation d'un référent dans chaque groupe, expéditeur et receveur, permettrait une meilleure coordination et évite ainsi les problèmes lors du passage des frontières.



Etre solidaire signifie partager et non pas se décharger.
Mener des actions de solidarité par l'envoi de transports ne revient donc pas à se débarrasser de matériel encombrant.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la mise en commun de ces informations, pratiques et expériences.

ANNEXES

Modèle d'attestation de test/réparation proposé par Emmaüs France

(Sur papier à entête du groupe expéditeur)

ATTESTATION DE TEST / REPARATION

CENTRE DE TEST ET DE REPARATION:

Nom de l'association : _____

Adresse : _____

MATERIEL :

Type d'appareil : _____

Numéro de série : _____

DESCRIPTION SUCCINTE DES TESTS ET REPARATIONS EFFECTUES :

L'association Emmaüs _____, atteste que cet équipement a été testé et que les tests de fonctionnement ont tous été concluants.

Fait à _____

Le _____

Signature + cachet de l'association

Calendrier des transports intra européens

